

Bilan de la campagne de collecte de déchets dangereux spécifiques en province Sud : 12,9 tonnes collectés pour être traités



De novembre 2021 à mars 2022, la province Sud a mené une grande campagne de collecte des stocks historiques de déchets dangereux spécifiques, pour offrir à ces produits une véritable prise en charge et un traitement sécurisé. Sur 11 communes de son territoire, la collectivité a ainsi pu récupérer les restes de produits chimiques déposés par les habitants, principalement de la peinture, des pesticides et des emballages de produits nocifs.

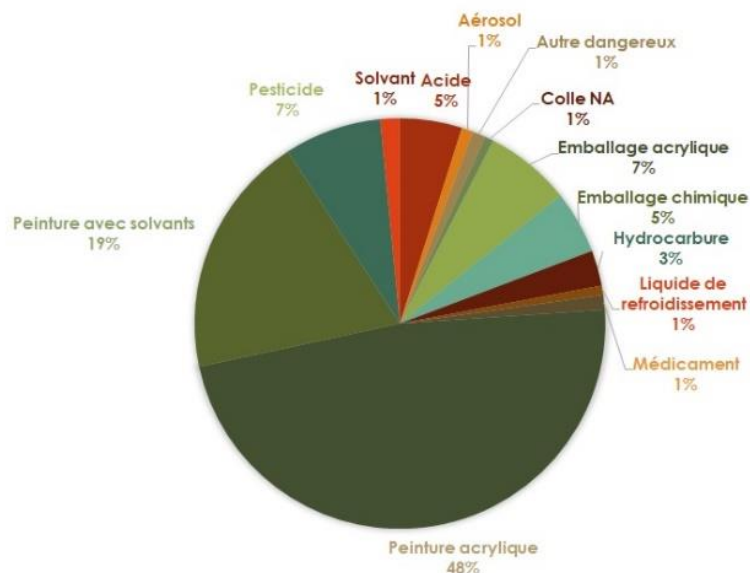
Ces collectes de proximité orchestrées par la Province, ont permis aux particuliers de se débarrasser de manière encadrée des restes de produits chimiques du quotidien : peintures, aérosols, produits d'entretien de la maison, des véhicules ou du jardin... En effet, ces déchets, polluants et dangereux pour la santé et l'environnement, ne peuvent suivre le même traitement que les ordures ménagères ni, être jetés dans la nature. Ainsi, grâce à cette campagne menée dans 11 communes de la province Sud, les 12,9 tonnes collectées bénéficieront d'un traitement spécifique et adapté, avant la création, à terme, d'une filière dédiée.

Un besoin d'organiser régulièrement ce type de collecte

Dans les communes de l'intérieur, Boulouparis et Moindou en tête, ce sont 2,25 tonnes qui ont été collectées, dont 47 % de peinture et 13 % de pesticides, tandis que dans le Grand Nouméa, 10,6 tonnes de déchets ont été déposées, dont 70 % de peinture !

Pour Amélie Jacquot, chargée d'études déchets au Syndicat intercommunal du Grand Nouméa (SIGN), « *Ce chiffre révèle le besoin d'organiser régulièrement la collecte de ce type de déchets. Ils ne peuvent pas être pris en compte par la collecte classique des ordures ménagères et ils ne sont pas acceptés en déchèterie non plus. Il est recommandé de stocker ces déchets dangereux dans l'attente de la prochaine opération, mais nous constatons de plus en plus de dépôts sur nos sites, malgré l'interdiction : il y a un véritable besoin.* »

QUANTITÉ DE DECHETS DANGEREUX SPECIFIQUES COLLECTÉS EN PROVINCE SUD (KG)



Et après ?

À la clé, les attentes sont grandes pour les usagers mais aussi pour les acteurs du secteur comme le Syndicat intercommunal à vocation multiple du Sud (SIVM) : « *La mise en place d'une réglementation autour de ces types de déchets permettra notamment d'apporter une solution pérenne à certains secteurs professionnels comme les peintres et leurs déchets de peinture, mais aussi de s'assurer que ces déchets ne finissent pas dans la nature faute de solution de collecte et de traitement à des prix raisonnables* », explique Erwan Couapault, chargé de la gestion des déchets pour le SIVM.



À Thio

Si la province Sud dispose de la compétence réglementaire en la matière, la coordination de la stratégie déchets entre les différents acteurs reste essentielle. Ainsi cette campagne provinciale a été organisée avec le soutien financier du gouvernement et en partenariat avec les mairies, les syndicats intercommunaux et l'opérateur de traitement, avec l'objectif, au-delà de la récolte, d'évaluer les besoins et de caractériser les déchets pour structurer ensuite une filière de traitement et de valorisation de ces déchets dangereux, qui soit pérenne et créatrice d'emplois.



À Boulouparis

La province Sud souhaite organiser prochainement une opération sur l'île des Pins, Yaté et également reconduire ces opérations sur l'année 2023.

Plus d'infos sur les campagnes de collecte de la province Sud : <https://www.province-sud.nc/gestion-dechets>

CONTACTS PRESSE

Marc Spisser : 76 18 74 / Mandy Brizard : 81 50 49.

